



## Vice caché cremaillere de direction?

Par **A bichot**, le **04/04/2017** à **23:02**

Bonjour,

Suite à l'achat d'une 407 de 2009, avec moins de 140.000 km, je m'aperçois que la voiture fait du bruit en manoeuvre, je contacte le vendeur, un pro, il me dit qu'il faut changer la durite de la pompe à direction et la vidanger à mes frais car ça ne rentre pas dans la garantie. Je dit ok et je prends rdv chez un concessionnaire Peugeot pour un diagnostic et, verdict, plus de 3.000 € de facture : crémaillère hs.

Je retourne chez le vendeur pour faire annuler la vente et qu'il me rembourse. Sa réponse est : il répare la voiture ainsi que la durite qu'il ne voulais pas prendre en charge a la base.

Est-ce un vice caché qui annule la vente et est-ce que je peut me faire rembourser les frais annexes : carte grise, diagnostic de recherche de panne, extension de garantie ? 6.200 € l'achat + 300 € d'extension de garantie et 300 € de carte grise, j'ai parcouru 2.000 km avec et la concession m'affirme que je n'ai pas pu endommager la voiture en si peu de temps.

Merci de m'éclairer.

Par **A bichot**, le **05/04/2017** à **08:58**

Merci janus2fr jaurais preferer tout anulé ca ma dégouter de cette voiture!